

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

202506D964

Date de convocation :

11.06.2025

Date d'affichage :

10.07.2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 9
Absent : 4
Absents excusés : 5
Votants : 14
Procuration : 5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217202431-20250626-2025-06-D964-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

Etaient présents : MM. Xavier GAYAT, Patrice BOUTTIER, M^{me} Maryvonne RENAUDIN, M. Jérôme ESNAULT, M^{me} Carole LEGROS, MM. Guillaume GASNIER, Gilles LESÈVE, Loïc THÉRIAU (arrivée 20h30), M^{me} Martine DODIER (arrivée 20h30).

Absents : M. Dominique CHARPENTIER, M^{mes} Nadège CHARRIER, Sauvane DECIRON, Aurélie PIRON

Absents excusés : M^{mes} Dorothée GAUTHIER et Eliane KNOPS qui donnent procuration à M. Patrice BOUTTIER, M^{me} Blandine LALLIER qui donne procuration à M. Loïc THÉRIAU, M^{me} Sylvie LENEGRE et M. Dominique FILLEUL qui donnent procuration à M. Xavier GAYAT

M^{me} Carole LEGROS a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^{me} Jessica TOUCHARD, Agent administratif 2^{ème} classe principal.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TWIRLING BÂTON DE PONTVALLAIN :

Monsieur Gilles LESÈVE, Maire-adjoint informe le Conseil Municipal que l'association Twirling Bâton de Pontvallain a récemment vu l'une de ses élèves sélectionnées pour participer à la finale nationale de sa discipline.

Cette participation exceptionnelle a engendré des frais supplémentaires pour l'association, notamment en lien avec les frais d'inscription, de déplacement ainsi qu'une panne de véhicule survenue pendant le trajet, ayant entraîné des coûts imprévus.

Afin de soutenir l'association dans cette démarche valorisante pour la commune et de l'aider à faire face à ces dépenses imprévues, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € à l'association Twirling Bâton de Pontvallain.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./
A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT.

